

Formation au travail en hauteur

FORMATION THEORIQUE

- Définition des travaux en hauteur
- Réglementation
- Accès en hauteur
- Définitions et catégories des protections collectives et équipements de protection individuelle
- Présentation et descriptif techniques
 - Différents modèles et applications
 - Précautions d'usage
 - Matériel sur dérogations (Escabeau, Echelle)

FORMATION PRATIQUE

- Présentation du matériel de sécurité (caractéristiques, résistance, utilisation) :
 - Réglage du harnais (sangles, ajustement, suspension, attache dorsale et sternale)
 - Utilisation des éléments, caractéristique technique et résistance
 - Principe d'utilisation : le harnais et son utilisation avec les éléments de liaison

Exercices pratiques

- Utilisation du harnais (ancrage temporaire)
- Entretien et vérification des EPI :
 - Mise en situation des stagiaires sur équipements clients
 - Mise en situation avec ancrages temporaires
 - Techniques de dégagement et secours (Premières mesures conservatoire) avant l'arrivée des secours extérieurs
 - Validation des techniques (intervention, utilisation et vérification des EPI)
 - Synthèse de la formation et remise d'un fascicule par stagiaire

EPI nécessaires pour la formation :

- ↪ Casque à jugulaire
- ↪ Chaussures de sécurité
- ↪ Harnais



Durée

1 jour



Pré requis

Aptitude médicale au travail en hauteur.
Pas de contre-indication médicale au port du harnais antichute pour les utilisateurs de harnais.



Public concerné

Tout personnel intervenant en hauteur

Objectifs pédagogiques

- Connaître les règles générales de sécurité lors de l'utilisation d'une protection collective,
- Connaître et savoir utiliser le harnais de sécurité, mise en place d'ancrage
- Acquérir les différentes techniques de vérification et entretien de son matériel.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices théoriques et pratiques
- Utilisation d'un tripode de descente avec mise en suspension des stagiaires afin de sensibiliser à l'utilité du bon ajustement de son EPI
- Mise en œuvre de matériel d'ancrage temporaire

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Une évaluation théorique certificative est réalisée en fin de module.

Une attestation de stage sera délivrée en fin de session au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.